

ANNEXE 1 – EXTRAIT QUESTIONNAIRE DE CANDIDATURE LABEL « MA COMMUNE AIME LIRE ET FAIRE LIRE »

Quelles actions comptez-vous mettre en œuvre pour développer le projet dans votre commune ou intercommunalité ?

3 réponses obligatoires sur ces 9 items sont nécessaires pour obtenir le label :

- Communiquer sur les actions menées par les bénévoles dans les différents médias communaux pour valoriser et développer la mise en place du programme
- Favoriser la présence de Lire et faire lire dans les activités proposées en temps périscolaire
- Favoriser la présence de Lire et faire lire dans un PEdT (Projet éducatif territorial), ou dans le contrat de ville
- Inciter au partenariat avec les bibliothèques de lecture publique
- Associer les bénévoles lecteurs aux manifestations culturelles locales
- Associer les bénévoles lecteurs aux actions intergénérationnelles locales
- Valoriser et reconnaître les seniors engagés dans ce bénévolat (remise de médaille, réceptions, invitation aux activités de la commune..)
- Participer au financement de l'accompagnement des bénévoles (soutien financier à la coordination départementale pour la formation des bénévoles,...)
- Autre :

Si vous avez répondu "Autre(s)" à la question précédente, merci de préciser l'action qui sera menée.